

**De:** BRISSON Emmanuelle <emmanuelle.brisson@laregion.fr>  
**Envoyé:** lundi 31 juillet 2023 11:18  
**À:** direction.generale@bellegarde.fr  
**Objet:** RE: PLU Bellegarde - Phase arrêt - consultation des PPA et PPC

Bonjour,

Je vous confirme que nous avons bien reçu votre mail, ainsi que le courrier transmis par voie postale.

En l'absence de retour de la Région dans les 3 mois réglementaires, notre avis sera réputé favorable.

Bien cordialement



**Emmanuelle BRISSON | Chargée de missions Aménagement du territoire**

Service Planification et Aménagement du Territoire

Direction de l'Aménagement et de l'Immobilier

Site de Montpellier

[emmanuelle.brisson@laregion.fr](mailto:emmanuelle.brisson@laregion.fr) | Tél.: +33 (0)4 67 22 98 05

[www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

---

**De :** Direction Générale <[direction.generale@bellegarde.fr](mailto:direction.generale@bellegarde.fr)>  
**Envoyé :** mardi 18 juillet 2023 11:09  
**À :** ISSA-SAYEGH Sandrine <[sandrine.issa-sayegh@laregion.fr](mailto:sandrine.issa-sayegh@laregion.fr)>  
**Cc :** CARALP Sébastien <[s.caralp@bellegarde.fr](mailto:s.caralp@bellegarde.fr)>  
**Objet :** PLU Bellegarde - Phase arrêt - consultation des PPA et PPC

Bonjour,

Dans le cadre de la révision générale du PLU de Bellegarde, le **conseil municipal a arrêté le projet pour la seconde fois lors de la séance du 4 juillet dernier.**

Les pièces ont été déposées en Préfecture le 13 juillet dernier au contrôle de légalité.

Désormais, le dossier de PLU arrêté est soumis pour avis aux personnes publiques associées et personnes publiques consultées.

A cet effet, veuillez trouver ci-joint le courrier de M. le Maire qui vous propose un lien de téléchargement des pièces du PLU arrêté. Vous êtes invités à faire part de votre avis.

Cet avis doit être adressé dans les **trois mois suivant la transmission du dossier, passé ce délai il sera réputé favorable.**

Vous recevrez prochainement une version papier de ce courrier en LRAR.

Les pièces sont disponibles via le lien ci-dessous :

<https://cloud.bellegarde.fr/s/JJoP2RMYKDTetcw>

En cas de difficulté, les pièces sont également disponibles sur le site internet de la commune à la rubrique « révision générale du PLU »

<https://www.bellegarde.fr/votre-mairie/urbanisme/>

**A la lecture de ce mail, je vous serai très reconnaissant de bien vouloir accuser réception de ce mail par une réponse à notre attention.**

Vous remerciant par avance. Nous restons disponibles pour toute interrogation.

Bien cordialement,

Sébastien CARALP  
Directeur Général des Services  
Mairie de Bellegarde  
04 66 01 09 37  
07 85 57 70 62

**Ce message provient de l'extérieur. Soyez vigilant avant de cliquer sur un lien, une image ou une pièce jointe.**